



Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 23 mars 2013

Association France Cricket (AFC)

Le 23 mars 2013 au 4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Ouverture à 11h00

1. Emargement et mot de bienvenu du président aux nouveaux membres du CD

Présents à 11h00 : Prebagarane BALANE (PB), Président ; Michael SELIG(MS), secrétaire de séance ; Daniel KRZYZYK (DK) ; Prethevechand THYAGARAJAN (PT) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ) ; David MARIO LIBOUBAN (DM) ; Joseph OLIBER (JO) ; Miriam ROMERO (MR) ; James VAJOUOUNIEN (JV) ; Asif ZAHIR (AZ).

Arrivé à 11h15: Deva AMIRDALINGAM (DA).

Deva AMIRDALINGAM (DA) a quitté la réunion à 11h30.

Présents sans droit de vote : David BORDES (DB), CTC ; Mark MOODLEY (MM), D-G ; Prashant SHAH (PS), S-G sortant.

Absents excusés: Shravan VILAPAKKAM (SV) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW).

Le Président accueille l'ensemble des participants et remercie les membres de leur présence. Il demande de tous une cohésion de groupe et un esprit de transparence.

PB demande à ce que désormais tous les membres du CD et les salariés de France cricket utilisent l'adresse électronique de France Cricket qui a été mise à leur disposition. Pour une transparence totale, PB demande également que lorsqu'un message est envoyé l'ensemble des membres du CD soient mis en copie pour un meilleur partage des idées et prendre les décisions adéquates.

2. Approbation PV des réunions de CD et de l'ag du 9 mars 2013

Le CD a approuvé le C-R de la réunion de CD et de L'AG du 9 mars 2013 à l'unanimité.

3. Points résultant de l'Assemblée Générale

Pas de commentaire.

DA quitte la réunion suite à un appel reçu sur son portable et a été absent jusqu'à la fin de réunion.

4. Election du Bureau

Le vote a eu lieu à scrutin secret.



Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 23 mars 2013

a. Secrétaire Général :

Constatant l'absence de candidat volontaire pour le poste de secrétaire général, AZ a demandé s'il y avait un membre du CD disposé à être le candidat. DB interroge les membres qui sont eux-mêmes secrétaire général de leur club. Les concernés (SJ et PT) ont décliné. AZ a demandé à Prashant Shah s'il pouvait continuer pendant le nouveau mandat. Ce dernier a répondu qu'il ne dispose pas le temps pour ce travail sinon il aurait déposé sa candidature pour le CD. DB et MM ont proposé de passer directement à l'élection pour les postes des trois vice-présidents et d'un trésorier général. Proposition acceptée.

b. Trésorier Général

Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) était le seul candidat.
Il a été élu : 8 voix pour ; 2 contre ; 1 nul ; et 1 blanc.

c. Vice Président :

L'élection du vice-président a eu lieu.
Il y avait quatre candidats pour les trois postes proposés : BC ; MS ; DK ; SJ.
A l'issue du scrutin sur 11 voix:
Balaji CADIRVELOU(BC) a reçu 10 voix: élu
Daniel KRZYZYK(DK) a reçu 9 voix : élu
Sharkey JAYAWARDENE(SJ) a reçu 7 voix: élu
Michael SELIG(MS) a reçu 5 voix : pas élu

d. Secrétaire Général :

DK a proposé à MS qu'il se présente au poste de S-G. MS a expliqué qu'il est en dernière année de son doctorat et qu'il lui semblait difficile d'entreprendre cette responsabilité. En outre il pense que les gens n'ont plus confiance en lui.
Pourtant MS demande qu'on lui accorde dix minutes de discussion en tête à tête avec MM et DB. PB a accepté sa demande. A l'issue de l'entretien MS a accepté d'être candidat mais sous condition que quelqu'un puisse l'aider sur les questions de droit DM a accepté de contribuer, et une autre pour communiquer avec les clubs.
PB a demandé à PT d'aider MS et JO a également consenti à contribuer.
Par la suite, l'élection du secrétaire général a eu lieu. MS étant le seul candidat, il a été élu.
Le résultat est 8 POUR, 2 CONTRE et 1 NUL.

Note du secrétaire de séance : Cette élection fut refaite – voir l'alinéa 5.c ci-dessous





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 23 mars 2013

5. Election des présidents de commission

Après la pause-déjeuner PT (secrétaire général sortant) a transmis ses dossiers au nouveau secrétaire général et a quitté la réunion.

a. Commission CSNC :

A 13h50, a eu lieu l'élection pour la présidence de la CSNC. AZ étant le seul candidat, il a obtenu 9 voix sur 11 et il a donc été élu.

Le résultat est de 9 voix POUR, 1 NUL et 1 BLANC.

b. Commission jeunes

L'élection du président de la Commission Jeunes a eu lieu. DK étant le seul candidat, il a été élu.

Le résultat est de 9 voix POUR, 1 CONTRE et 1 BLANC.

c. Commission formation

Pour la présidence de la Commission Formation, MS et JO étaient les candidats. A l'issue du vote JO a été élu au poste.

A l'issue du scrutin sur 11 voix :

Joseph OLIBER a reçu 7 voix : élu

Michael SELIG a reçu 4 voix : pas élu

A l'annonce des résultats, MS a démissionné du poste de secrétaire général, car il sentait que personne n'avait plus confiance en lui. Sur quoi MS a quitté la réunion.

DK a questionné PB au sujet de cet incident. PB a répondu que JO a été élu par le CD et qu'il n'y avait pas lieu de modifier cette décision mais qu'il souhaitait que MS reste membre du CD.

A cause de cet incident le poste de secrétaire général est devenu de nouveau vacant.

PB a insisté que le poste de secrétaire général est hautement important et que sans secrétaire général il serait difficile au Comité de survivre.

JO se porte donc candidat au poste de S-G et a obtenu 8 votes sur 10 et a été élu secrétaire général.

Le résultat est de 8 voix POUR et 2 CONTRE.

d. Commission arbitrage

N'ayant pas de candidat à cette commission, l'élection se tiendra lors de la prochaine réunion.

Dans l'intérim, PB assumera cette fonction.

e. Commission terrain et équipement

Sharkey JAYAWARDENE, seul candidat à la présidence de la commission de terrain et équipement, a obtenu 9 voix sur 10. Il a donc été élu.

Le résultat est de 9 voix POUR et 1 BLANC.





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 23 mars 2013

f. Commission développement événementiel

Balaji CADIRVELOU, seul candidat à la présidence de la commission de développement événementiel, il a eu approbation du CD à l'unanimité. BC a donc été élu.

g. Commission financière

Miriam ROMERO, seule candidate à la présidence de la commission financière, a eu approbation du CD à l'unanimité. MR a donc été élu.

h. Commission communication

**N'ayant pas de candidat à cette commission, l'élection se tiendra lors de la prochaine réunion.
Durant l'intérim, DB et MM assumeront cette fonction.**

i. Commission féminine

**N'ayant pas de candidat à cette commission, l'élection se tiendra lors de la prochaine réunion.
Durant cette période, DW assumera par intérim cette fonction.**

6. Rôles des membres du CD

DK a fait une présentation rapide des attributions et de ce qu'on attend de ces membres; présence, présidence des commissions, activité, conduite lors des débats, consensus, ..."

La liste des attributions indiquées dans les statuts est reprise ci-dessous;

Extrait du Règlement Intérieur de France Cricket :

Les membres du Comité Directeur doivent être licenciés (cricket) à la FFBS.

Le Comité Directeur exerce tous les pouvoirs qui lui sont attribués par les Statuts de l'Association, et notamment :

- a) Élit, en son sein, pour quatre ans, les membres du Bureau, autre que le Président ;*
- b) Approuve ou modifie les décisions du Bureau et des Commissions de l'Association ;*
- c) Propose à l'Assemblée Générale le montant de la cotisation annuelle à l'Association ;*
- d) Administre les finances de l'Association et approuve les comptes et le budget de l'exercice préparés par le Bureau et soumis à l'Assemblée Générale ;*
- e) Veille à l'application des Statuts et Règlement Intérieur et prend toute mesure d'administration générale ;*
- f) Reconnaît et entretient des relations avec les associations représentatives d'Arbitres et Scoreurs, d'Entraîneurs et de joueurs ;*
- g) Crée et supprime les Commissions, définit leurs attributions non prévues par le présent règlement et nomme chaque année leur président qui choisit les membres de sa commission, eux-mêmes*





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 23 mars 2013

entérinés par le Bureau ;

h) Exerce tout pouvoir qui lui est conféré ou délégué.

Le Bureau est élu par le Comité Directeur (voir Statuts Art. 14). Le Président de France Cricket est élu par l'Assemblée Générale.

Par délégation générale des pouvoirs du Comité Directeur, le Bureau assure en permanence l'administration et le fonctionnement de l'Association.

7. Point financier

DB a interrogé PT à savoir si le budget prévisionnel a été établi pour l'année 2013. PT a répondu négativement.

DB a rappelé au CD que lors de l'Assemblée Générale du 9 Mars 2013 le budget soumis par l'ancien trésorier général fut rejeté par l'Assemblée Générale. Maintenant nous nous trouvons face au besoin urgent de soumettre notre budget à l'ICC. Mais avant d'être envoyé à l'ICC le budget doit être approuvé par une autre AG. DB indique que statutairement notre budget prévisionnel doit être validé en CD pour être présenté au vote en AG puis envoyé au CD fédéral pour validation. Compte tenu du délai court qui restait pour convoquer une AG, si nous voulions respecter la date de l'AG fédérale (20 avril) et la deadline ICC (20 avril), il était urgent d'avoir un budget validé pour respecter nos règlements.

Le CD a approuvé cette proposition et s'est mis à analyser le budget du 9 mars ligne par la ligne, pour arriver aux modifications « ICC ».

BUDGET 2013 : Modifications et Simplifications

MM et DB ont demandé à tous les membres du comité quels étaient les changements à effectuer.

AZ, PB, PT et SJ ont donné leur avis que le budget pour le championnat et l'EDF doit être augmenté et quelques changements doivent être faits dans d'autres secteurs également.

PB a interrogé MM sur l'éventuelle possibilité de déménager les bureaux de France Cricket à un endroit géographique plus stratégique afin de pouvoir faire des économies sur divers frais.

MM a répondu négativement, vu que le bail court jusqu'en mai 2014.

PT a abordé la question épineuse concernant la nécessité de rémunérer un coach aussi onéreux avec un salaire de 6000€ pour l'EDF. AZ a donc demandé à DB d'entraîner l'équipe de France avec l'aide d'un assistant et lui se chargera de son côté de trouver les meilleurs joueurs qui existent en France. DB a répondu que la performance d'EDF est primordiale pour le classement de l'ICC et Simon Cook est un excellent joueur et ses services de qualité seront un atout majeur pour l'équipe de France. DB a déclaré que normalement les honoraires d'un entraîneur du calibre de Simon Cook sont de 500€ par jour. Mais après une négociation de DB avec le soutien de KENT CCC, un accord a été conclu pour 200€ par jour pour une période de 30 jours.





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 23 mars 2013

PB a demandé à ce que le montant du budget réunion locale soit 3000 € au lieu de 6000 € et que le budget réunion internationale soit 1000€ au lieu de 2500€.

AZ a fait une remarque sur le montant exorbitant de la dépense de communication de charge qui s'élève à 7000€. DB a justifié ce montant dû à l'accumulation de trois années de factures téléphoniques.

MM a également suggéré de remplacer le nom de la « communication » par « la communication et le marketing ». MM a diminué le budget concernant la communication et le marketing de 5000€ au lieu de 7000€.

Toutes ces modifications concernant le budget ont fait l'objet d'un vote. Les changements apportés ont été approuvés à l'unanimité par le CD.

Après le vote AZ a quitté la réunion.

8. Championnats 2013 – sujets à traiter une semaine avant le premier weekend des matchs

Les balles ont été livrées pour les championnats et elles seront envoyées aux clubs concernés dans la semaine.

Le nouveau tapis qui a été commandé pour remplacer l'ancien tapis de bagatelle est prêt et quand les conditions météorologiques seront favorables, il sera installé immédiatement.

Le Bureau de France Cricket a annoncé une réunion le 30 mars pour traiter la préparation des matchs pour les différents clubs et également apporter des informations concernant l'utilisation d'I-ROSTER.

La demande de Mohammed Layik concernant l'inscription de Northern2 a été refusée par le CD, mais il a été accordé une prolongation de délai jusqu'au 7 avril 2013 pour inscrire NorthernU23 à condition d'effectuer le règlement avant le vendredi 5 Avril 2013 à 17h00 précise.

9. Projet de labellisation des clubs – décision sur la prochaine étape

Sujet reporté au CD prochain.

10. Point sur le programme USEP et actions à prendre

Sujet reporté au CD prochain.

11. Point sur le projet STREET CRICKET et action à prendre

Sujet reporté au CD prochain.





Compte-rendu de la réunion du comité Directeur du 23 mars 2013

12. Equipe de France

Sujet reporté au CD prochain.

13. Désignation des participants aux événements ICC, et notamment la conférence annuelle

Sujet reporté au CD prochain.

14. Prochaine réunion

Date et lieu de la prochaine réunion – vendredi 12 avril 2013 de 18H00 à 19H00 au bureau de France Cricket au 4, quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Fermeture à 17H35

Publié par le Secrétaire Général avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Procès-verbal signé par

Prebagarane BALANE, Président
Fait à Saint Maurice le 3 avril 2013

Joseph OLIBER, Secrétaire Générale
Fait à Saint Maurice le 3 avril 2013

